

13.06.2022 - 13:18 Uhr

L'expression d'une opinion osée sur les néophytes : La NZZ n'a pas violé le devoir de rechercher la vérité (prise de position 19/2022)

Berne (ots) -

Parties: Schweizerischer Verband der Neobiota-Fachleute c. "Neue Zürcher Zeitung"

Thèmes: Vérité /Accusations gratuites/ Dignité humaine

Plainte rejetée

Résumé

Le Conseil de la presse rejette une plainte contre la "Neue Zürcher Zeitung" (NZZ). Dans un texte intitulé "Liberalismus im Gartenbeet" (le libéralisme dans la jardinière), un auteur s'en prenait à la lutte contre les néophytes. Il abordait un sujet biologique pour taxer les milieux prétendument ouverts au monde de nationalisme et de conservatisme. Et ce, parce qu'ils préféreraient les plantes indigènes aux espèces étrangères. L'auteur a également utilisé le terme de xénophobie. Il dressait le bilan suivant: les libéraux jardinent autrement et laissent les néophytes pousser dans leur jardin.

L'article est paru sous la forme d'un feuilleton. Pour le Conseil de la presse, le titre et le chapeau montrent d'emblée qu'il exprime une opinion. L'ensemble du texte est ponctué d'avis personnels et d'exagérations et il est rédigé dans un ton agressif et provocateur. C'est pourquoi certaines imprécisions ne suffisent pas pour justifier une atteinte au devoir de rechercher la vérité. L'auteur va toutefois très loin avec ses reproches et ses comparaisons douteuses et il évolue à l'extrême limite de ce qu'un texte d'opinion peut s'autoriser.

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Münzgraben 6
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100890883> abgerufen werden.